

10 OCTOBRE 2023

MILLA GROUP lève 15 millions d'euros pour révolutionner le transport partagé, autonome

Paris, le 10 octobre 2023 – MILLA GROUP, leader incontournable et innovant du transport automatisé, franchit une étape décisive dans son développement avec le lancement de la phase industrielle de ses navettes MILLA. L'industrialisation de cette technologie est une première mondiale. La levée de fonds de 15 millions d'euros réalisée en juin 2023, avec le soutien du Fonds SPI, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, a été déterminante pour le déploiement de son usine en Ile-de-France.

Un passage à la phase industrielle grâce à cette levée

Grâce à cet apport financier significatif, MILLA GROUP affirme sa position de précurseur dans le domaine du transport partagé. La levée de fonds va directement financer le passage à la phase industrielle des navettes MILLA, témoignant de la capacité de l'entreprise à répondre aux défis de la mobilité du futur.

La levée de fonds a vu la participation de trois partenaires stratégiques de renom, chacun apportant une expertise et une expérience précieuses :

- SPI, (Sociétés de Projets Industriels), Fonds géré pour le compte de l'État par Bpifrance dans le cadre du plan France 2030 s'adressant aux entreprises technologiques françaises à fort potentiel industriel.
- CELAD, groupe d'ingénierie reconnu avec des activités prépondérantes dans le transport, notamment dans les domaines du logiciel et de l'électronique.
- Ainsi qu'une société d'investissement privée attestant de l'attractivité de MILLA GROUP auprès des investisseurs de la deeptech.

Les solutions novatrices de MILLA transforment la mobilité dans les agglomérations et les territoires ruraux en proposant un système de transport automatisé efficient, inclusive et durable. Le groupe MILLA dispose d'une gamme de navettes autonomes : Milla Car et Mini Bus pour le transport de passagers, Milla CarFlex, un véhicule rail-route et Milla Delivery pour le transport de marchandises.

En tant que leader des navettes autonomes, MILLA propose une solution clé en main, incluant une plateforme de supervision et de régulation permettant une intégration aisée dans un système de transport existant et une transition fluide vers le transport automatisé.

MILLA GROUP a déjà mené avec succès de nombreux pilotes de services dans des conditions réelles, démontrant ainsi la solidité opérationnelle de ses solutions et leur adéquation aux besoins des territoires.

Cette levée de fonds soutient la croissance du groupe MILLA permettant l'augmentation de sa capacité de production avec son nouveau site industriel dans les Yvelines, associé à un jumeau numérique garantissant flexibilité et efficacité.

Frédéric Mathis, président de MILLA GROUP déclare « Cette levée de fonds est le reflet de la confiance que le



marché place en notre vision et en notre technologie. Elle nous permet de passer à une étape cruciale : la phase industrielle de nos navettes MILLA. Nous sommes fiers d'ouvrir ce nouveau chapitre avec nos partenaires. »

Magali Joessel, Directrice/ du fonds SPI 2 déclare : « *Nous avons été impressionnés par l'approche technologique et industrielle de MILLA. Avec des moyens limités et à contre-courant des grands acteurs de la mobilité autonome, MILLA a su mettre en œuvre une navette de transport public autonome supervisée dont les performances n'ont pas d'équivalent à ce jour. Accompagner l'accélération industrielle et soutenir le changement d'échelle de MILLA s'inscrit parfaitement dans la raison d'être du fonds SPI, en tant que partenaire de long terme. »*

« *Rejoindre aujourd'hui l'aventure MILLA nous permet de soutenir l'écosystème français de l'automobile et de participer à la construction d'un nouveau leader du véhicule autonome. Les synergies entre nos sociétés sont évidentes autour de notre savoir-faire dans les systèmes embarqués, l'intelligence artificielle et le traitement du signal. Cet investissement responsable confirme notre engagement industriel, créateur d'emplois et de solutions vertueuses. »* **déclare Vincent GARDEAU, président de CELAD**

« *La navette MILLA est un petit bijou de technologie qui propose enfin une solution de mobilité autonome fiable. Nous avons été très impressionnés par sa capacité à se fondre dans la circulation. »* **dit Nicolas Foessel, Directeur Général de LNE SM Holding**



A propos de MILLA GROUP

MILLA GROUP, le leader français des solutions de transport autonome, redéfinit le paysage de la mobilité partagée. Proposant des véhicules innovants - polyvalents et automatisés - MILLA améliore l'efficacité, la durabilité et l'accessibilité du transport collectif. Avec des partenariats stratégiques, un solide soutien gouvernemental et une série de projets révolutionnaires, le groupe façonne l'avenir du transport moderne.



A propos de Bpifrance et du Fonds SPI 2, Sociétés de Projets Industriels

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Le fonds SPI 2, géré par Bpifrance pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, a vocation à permettre aux projets industriels les plus porteurs de perspectives d'activité et d'emplois pour les filières industrielles de trouver un appui à leur développement. Il intervient en investisseur avisé en fonds propres dans des sociétés de projets portant des projets d'industrialisation choisis en fonction de leur potentiel de croissance, du positionnement actuel de l'industrie et de leur contribution à la transition écologique et énergétique. Il constitue ainsi l'un des leviers financiers de la Nouvelle France Industrielle.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de CELAD

Société d'Ingénierie des Systèmes d'Information et des Systèmes Embarqués, CELAD est un acteur indépendant dont le siège est basé à Toulouse. Créée en 1992, CELAD a réalisé en 2022 un C.A. supérieur à 125 millions d'euros. Aujourd'hui, l'entreprise compte plus de 1600 ingénieurs répartis sur 12 sites en France. CELAD possède une réelle expertise dans les technologies de Soft embarqué, de Traitement du signal et de l'image, d'IOT, de l'Intelligence artificielle, de Solutions digitales, La participation CELAD à l'aventure MILLA témoigne de notre ambition, de notre volonté d'entreprendre et d'investir pour créer de la richesse en France, de notre passion pour l'ingénierie de pointe, le domaine automobile, et les nouvelles technologies. Ce projet s'inscrit dans notre stratégie et nous savons qu'il nous fera grandir !

A propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires. Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir



Contacts presse :

Bpifrance

Pierre Cejka

Tél. : 0 6 63 78 64 21

pierre.cejka@bpifrance.fr

COMIT RP - Milla

Loïc Bremme

Tél. : 06 19 12 10 40

contact@agence-comit.com